



ABSENCE D'ANOMALIES ET DE LÉGIONNELLE DANS LE RÉSEAU D'EAU CHAUDE DE VOTRE RÉSIDENCE

L'Office a été informé vendredi 20 mars 2020 d'un cas de légionellose concernant un locataire d'une résidence sans en connaître l'origine précise. Sans attendre, nous avons pris toutes les mesures de précaution nécessaires. Les résultats ne démontrent **aucune anomalie sur le réseau d'eau chaude** et une **absence de légionelle**. Nous vous remercions d'avoir appliqué les mesures de précaution et pour votre patience.

Les **prélèvements** sur les installations d'eau chaude sanitaire de votre résidence mettent en évidence l'**absence de légionelle**. **Avant de reprendre des douches à l'eau chaude, nous vous demandons d'appliquer les préconisations de l'ARS :**



Nettoyer, détartrer et désinfecter les pommeaux de douche et les embouts des robinets.



Faire couler l'eau froide et l'eau chaude pendant plusieurs minutes.

Si vous souhaitez consulter les résultats, rapprochez-vous de votre gardien.

Si vous constatez des dysfonctionnements dans le réseau d'eau chaude (baisse de température...), nous vous remercions de nous en faire part.

Par mesure de précaution, nous procéderons à une campagne d'analyses complémentaires au terme du confinement et ce afin de pouvoir prendre en compte d'autres points de prélèvement.

En cette période de confinement, nous restons mobilisés à distance et suivons attentivement la situation.